

## TEST DE NATATION

Le test départemental de natation auquel est soumis tout intervenant bénévole est composé des actions suivantes enchaînées dans un parcours :

	ACTIONS	CRITERES DE REUSSITE
<i><b>ENTREE</b></i>	Plonger ou sauter dans un grand bain	Entrer dans l'eau en dehors de l'échelle
<i><b>EQUILIBRE</b></i>	Rester sur place 10 secondes	En équilibre horizontal
<i><b>DEPLACEMENT IMMERSION</b></i>	Nager 25 mètres en passant sous une ligne d'eau à mi-parcours	Sans reprise d'appui
<i><b>IMMERSION RECHERCHE D'OBJET</b></i>	En petit bain, rechercher un objet immergé à une profondeur de 1 m à 1,50 m	Par immersion de la tête

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault